



**INSCRIPTIONS AUX COURS  
DE DESSIN ET PEINTURE  
A LA HALLE DE ST DIDIER EN VELAY**

**Adresse pour le courrier et inscription :**

**Véronique Gaglio**  
Cours de peinture et dessin  
Adresse pour Courrier :  
262 rue du Ponton  
43110 Aurec sur Loire  
Siret 47816219100025  
0625708324

**Lieu des cours :**

**La Halle à Saint Didier en Velay**

## Cours adultes et à partir de 12 ans

### FICHE A REMPLIR ET A RETOURNER A L'ADRESSE CI-CONTRE Pour une pré-inscription (avant le 15 juillet 2021)

#### PREINSCRIPTION/INSCRIPTION INDIVIDUELLE

2021-2022

PEINTURE / DESSIN ADULTE

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél domicile \_\_\_\_\_ Tél mobile \_\_\_\_\_

Tél travail \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

**Période 1 :** Du 20 septembre 2021 au 31 décembre 2021

**Période 2 :** Du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 mars 2022

**Période 3 :** Du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 27 juin 2022

**Je m'inscris ou inscris mon enfant de + de 12 ans au forfait suivant ;**

- Lundi de 14h30 à 16h30 (1<sup>er</sup> cours le 20 septembre)  
**FORFAIT 1 (30 cours présentiels + 10 cours visios + 15 séances d'1h d'atelier libre) 3 chèques de 158 €**
- Lundi de 18h15 à 20h15 (1<sup>er</sup> cours le 20 septembre)  
**FORFAIT 1 (30 cours présentiels + 10 cours visios + 15 séances d'1h d'atelier libre) 3 chèques de 158 €**
- Jeudi de 18h15 à 20h15 (1<sup>er</sup> cours le 20 septembre)
  - ◇ **FORFAIT 2 (12 cours présentiels + 5 visios) 2 chèques de 150 €**
  - ◇ **FORFAIT 3 (10 cours visio) 1 chèque de 100 €**
  - ◇ **FORFAIT 4 (20 cours visio) 1 chèque de 180 €**
  - ◇ **FORFAIT 5 (10 cours présentiel) 2 chèques de 125 €**

**Je joins un chèque de pré-inscription de 60 € non remboursable (avant le 15 juillet pour réserver ma place) (déductible du 1er chèque) ou je joins tous les chèques correspondants au forfait. Ceux-ci ne seront pas encaissés avant le premier cours, sur les échéances suivantes : sept21, janv22, avril 22**

**Signature de l'élève adulte ou de ses parents s'il est mineur**

## **FORFAITS COURS**

**EN PRESENTIEL** les lundis—les jeudis

**EN VISIOCONFERENCE** les vendredis—les samedis

### **FORFAIT 1**

**(30 cours présentiel + 10 cours visio + 15 séances atelier libre)**

**seulement sur les lundis**

Cours - Dessin – peinture—**adulte et ado**

30 COURS DE DESSIN PEINTURE 2 H/SEMAINE (30 dates)

+ 10 COURS DE 1H30 A LA CARTE EN VISIOCONFERENCE OFFERT (un calendrier sera dispo)

+ 1H D'ATELIER LIBRE TOUS LES 15 JOURS (AUTONOMIE) OFFERT à prendre obligatoirement avant ou après le cours de 2h (dans une limite de 15 à l'année pour éviter le surnombre dans la salle)

Paiement de l'inscription en 3 chèques de 158 € (différés sur sept, janv, avril)

---

### **FORFAIT 2 \***

**(12 cours en présentiel + 5 visio)**

**seulement sur les jeudis**

Cours - Dessin – peinture—**adulte et ado**

**12 Jeudis**

12 COURS DE DESSIN PEINTURE 2 H/SEMAINE (date à fixer à l'avance)

+ 5 COURS DE 1H30 A LA CARTE EN VISIOCONFERENCE

Paiement de l'inscription en 2 chèques de 150 € (différés en sept, janv)

---

### **FORFAIT 3**

**(10 cours visio)**

10 COURS EN VISIOCONFERENCE DE 1H30

+ 10 CORRECTIONS PAR TELEPHONE (1 par cours)

**100 €**

Règlement en 1 chèque

---

### **FORFAIT 4**

**(20 cours visio)**

20 COURS EN VISIOCONFERENCE DE 1H30

+ 20 CORRECTIONS PAR TELEPHONE (1 par cours)

**180 €**

Règlement en 1 chèque

---

### **FORFAIT 5 \***

**(10 cours présentiel)**

**seulement sur les jeudis**

10 COURS DE DESSIN PEINTURE 2 H/SEMAINE (date à fixer à l'avance)

Paiement de l'inscription en 2 chèques de 125 € (différés en sept, janv)

\* Option 5 cours supplémentaires 80 €. Possible uniquement sur l'un de ces forfaits.

## **STAGES A PARTIR DE L'AUTOMNE 2021**

### **STAGE DESSIN PASTEL PAYSAGE EN PLEIN AIR**

Limité à 6 inscrits

**LUNDI 25 OCTOBRE A ST DIDIER EN VELAY**

90 € La journée pique nique tiré du sac

### **STAGE DESSIN PASTEL EN ATELIER**

Limité à 8 inscrits

**JEUDI 7 OCTOBRE**

Les 4 séances 120 €

**JEUDI 14 OCTOBRE**

**JEUDI 2 DECEMBRE**

**JEUDI 9 DECEMBRE**

de 18h15 à 20h15 à la Halle à St Didier en Velay

### **STAGE DESSIN AU FEUTRE EN ATELIER**

Limité à 8 inscrits

**JEUDI 6 JANVIER**

Les 2 séances 60 €

**JEUDI 27 JANVIER**

de 18h15 à 20h15 à la Halle à St Didier en Velay

### **STAGE DESSIN PORTRAIT AU CRAYON GRAPHITE**

Limité à 8 inscrits

**JEUDI 9 JUIN 2022**

Les 4 séances 120 €

**JEUDI 16 JUIN 2022**

**JEUDI 23 JUIN 2022**

**JEUDI 30 JUIN 2022**

de 18h15 à 20h15 à la Halle à St Didier en Velay

Les stages d'été seront programmés ultérieurement... Aurec et St Didier en Velay

Conditions d'inscription :

**Cours ouverts aux adultes et enfant à partir de 12 ans.**

Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires

Les séances en autonomie ne sont possible que sur le 1er forfait et sur le lundi.

Toute inscription est engagée selon le forfait choisi et ne sera ni remboursée ni récupérée sauf cas de force majeure par exemple déménagement ou accident ou maladie grave. Ce qui mettra un terme définitif du forfait.

Pour le forfait 1 Les absences ne sont pas récupérables, en raison d'un ajout d'un temps d'autonomie (15 h annuelles et de 15 h de séances en visio)

Les corrections des séances visio du forfait 1 ne seront faites qu'en présentiel, afin de ne pas submerger le correcteur de messages.

Les forfaits de 2 à 5 seront engagés également et ne seront pas remboursables, en cas d'absence prévenue largement à l'avance, une date pourra être proposée en remplacement dans la limite raisonnable d'absence de 3 maximum.

Crise Sanitaire : Selon les règles et consignes données par les autorités, un protocole sera mis en place.

En cas de jauge imposé quant à l'effectif par séance en présentiel, les temps d'autonomie seront suspendus.

En cas de confinement général appliqué par le gouvernement, dans la limite de 2 mois de confinement, les cours seront reportés sur les vacances scolaires au moment du déconfinement.

En cas de fermetures des salles communales par décret municipal ou préfectoral, tous les cours n'ayant pas lieu seront remplacés par des cours en visio-conférence, en effet c'est la seule solution pour l'enseignant de continuer les cours, aucun remboursement ne sera possible. Il sera possible de continuer les cours dans un lieu privé, si un tiers propose un local. Dans ce cas et uniquement dans ce cas, les cours continueront pour le groupe en totalité habituel et non pas seulement en partie. L'enseignant accepte de se déplacer dans un lieu privé proposé par un tiers. Dans ce cas, la moitié des cours à récupérer se feront dans ce nouveau lieu provisoire.

**Le forfait 1 : les cours en visio et les heures d'autonomie sont offertes, elles ne font pas l'objet d'une demande de réduction au cas où l'on ne souhaite pas les utiliser, d'autres forfaits sont proposés.**

COURS EN VISIO	Vendredi	1h30 de cours :	18h15 à 19h45	*
	Ou Samedi	1h30 de cours :	10h30 à 12h00	*

Possibilité de Panachage entre les vendredis et samedis possible seulement pour les visios\* selon le calendrier qui sera proposé

COURS EN PRESENTIEL	Cours 1	Lundi	2 heures de cours :	14h30 à 16h30
			1 heure en autonomie :	16h30 à 17h30

**Ou**

Cours 2	Lundi	1 heure en autonomie :	17h30 à 18h30
		2 heures de cours :	18h30 à 20h30

Cours 3	Jeudi	2 heures de cours :	18h15 à 20h15
---------	-------	---------------------	---------------

Le calendrier de tous les cours de l'année, sera attribué à chaque inscrit selon leur forfait.

Pour les cours en visio, un document contenant la charte d'utilisation et la participation sera donné aux inscrits dont le forfait comprend des séances visios. Ce document est également un outils pour aider à utiliser l'application Zoom.

Rappel de toute interdiction des enregistrements des séances en visio, afin de ne pas les propager.

L'organisateur des séances détient une Licence pro.

#### REGLES D'USAGE DES LOCAUX ET MATERIEL :

Les cours ont lieu dans des locaux neufs, la salle où les cours se déroule devra retrouver son ordre et sa propreté lorsque le cours est terminé.

Les tableaux et le matériel individuel de chacun ne pourront pas être laissés dans les locaux. A chacun de prendre leur matériel nécessaire, les chevalets seront prévus, des nappes pour protéger les tables devront être mises impérativement. Les personnes devront vérifier leur place avant de partir, aucune trace de peinture sur les meubles au sol etc...

L'endroit pour laver les pinceaux devra également être rendu dans un état impeccable. Chacun doit faire preuve de bon sens.

Il est recommandé afin de ne pas perdre de temps au rangement et nettoyage, d'apporter un sac plastique et de mettre les pinceaux sales dedans afin de les nettoyer chez soi.

Chacun devra penser au temps nécessaire au rangement et de s'arrêter de peindre 5 ou 10 minutes avant afin de ne pas déborder sur la plage horaire suivante. Sauf pour les cours du lundi après-midi où un temps d'autonomie est possible.

Les temps d'autonomie devront à l'avance être réservés pour ne pas surcharger l'effectif de personnes dans la salle. Pas plus de 5. Faire un roulement tous les 15 jours.

Nous fixerons des dates ensemble.

Chacun doit prévoir son matériel personnel, seul pour les nouveaux inscrits de la peinture des pinceaux seront prêtés. Il devra acheter sa toile. Pour son premier tableau, puis il devra se fournir.

Pour tous les inscrits à l'un des forfaits en présentiel, une remise privilégiée sera effectuée sur le magasin Cooleurs à St Etienne.

Pour les inscriptions aux stages, les règles sanitaires et règles d'usage du matériel s'appliquent également

Calendrier des cours du lundi après midi de 14h30 à 16h30

20/09/21	27/09/21	4/10/21	11/10/21	18/10/21	8/11/21	15/11/21
22/11/21	29/11/21	6/12/21	13/12/21	3/01/22	10/01/22	17/01/22
24/01/22	31/01/22	7/02/22	28/02/22	7/03/22	14/03/22	21/03/22
28/03/22	4/04/22	11/04/22	9/05/22	16/05/22	23/05/22	13/06/22
20/06/22	27/06/22					

Calendrier des cours du lundi soir de 18h15 à 20h15

20/09/21	27/09/21	4/10/21	11/10/21	18/10/21	8/11/21	15/11/21
22/11/21	29/11/21	6/12/21	13/12/21	3/01/22	10/01/22	17/01/22
24/01/22	31/01/22	7/02/22	28/02/22	7/03/22	14/03/22	21/03/22
28/03/22	4/04/22	11/04/22	9/05/22	16/05/22	23/05/22	13/06/22
20/06/22	27/06/22					

Calendrier des cours du jeudi soir de 18h15 à 20h15

23/09/21	30/09/21	21/10/21	18/11/21	25/11/21	16/12/21	13/01/22
20/01/22	10/02/22	10/03/22	17/03/22	24/03/22	31/03/22	7/04/22
14/04/22	5/05/22	12/05/22	19/05/22	2/06/22		

Stages les jeudis soir de 18h15 à 20h15

Stage dessin pastel		7/10/21	14/10/21	2/12/21	9/12/21	
Stage dessin au feutre		6/10/21	27/01/22			
Stage dessin portrait au crayon graphite	9/06/22	16/06/22	23/06/22	30/06/22		

Stages en plein air sur le paysage La journée

25/10/21